



PROJET ÉDUCATIF FEYZINOIS

2024 - 2027

À l'école, à la maison, au centre de loisirs, dans les activités sportives et associatives...

L'éducation est une affaire de chaque instant, et partagée par de nombreux partenaires, en premier lieu les parents bien sûr.

Le Projet Educatif Feyzinois que vous tenez entre les mains, est le fruit d'un long travail collectif, sur le territoire de Feyzin, pour les enfants et les jeunes de 0 à 25 ans. Nous en profitons pour remercier tous nos partenaires pour leur implication dans ce travail de longue haleine.

Soutenir la réussite éducative et l'inclusion de tous les enfants et jeunes ; accompagner la parentalité, aider les enfants à devenir les citoyens de demain ; travailler avec tous les intervenants pour nos enfants et nos jeunes : telles sont les ambitions de ce Projet Educatif Feyzinois 2024-2027.

Déclinés en grands axes puis en actions concrètes, ces ambitions seront les jalons de notre action collective pour tous les enfants et jeunes feyzinois.



Marc Mamet,
Maire de Feyzin



Emeline Turpani
Adjointe à l'Éducation

Sommaire

La genèse du Projet éducatif feyzinois	6
Un projet co-construit	7
La carte d'identité du Projet éducatif feyzinois	8
Les ambitions du Projet éducatif feyzinois	9
Acteurs et gouvernance	14
Les événements annuels	19
L'évaluation du Projet éducatif feyzinois	20
Annexes	
1. Une partie en chiffres	24
2. Les principaux retours des concertations	25

La genèse du Projet éducatif feyzinois

Un Projet éducatif feyzinois, c'est d'abord et avant tout pour que les nombreux acteurs éducatifs de la ville œuvrent ensemble et de manière coordonnée.

Dans un contexte local en perpétuel changement, la ville de Feyzin a souhaité réaliser un point d'étape et faire remonter du terrain les besoins éducatifs sur la ville. Ce temps était nécessaire pour que les acteurs éducatifs de la ville répondent au mieux aux attentes des enfants, des jeunes, des parents et des professionnels de Feyzin.

Un portrait social de la ville a émergé : Feyzin est une ville dont la population augmente. Le besoin en mode de garde des familles n'est pas totalement couvert, et le nombre d'assistantes maternelles a baissé de moitié quasiment. Le nombre de familles monoparentales augmente, ainsi que le nombre d'enfants en situation de handicap, dans les écoles. L'indice de positionnement social de 3 écoles sur 5 et celui du collège, est inférieur à la moyenne nationale, et le résultat des évaluations nationales, à l'école et au collège, montre de nombreuses difficultés des élèves.

Feyzin est dotée de nombreux équipements, ressources, structures, associations. Il apparaît que de nombreuses actions développées en direction des enfants et des jeunes, sont fortement plébiscitées. Le sport à l'école sur la pause méridienne ou encore les temps de jeu libre adultes-enfants comme Place au jeu, en sont des exemples

Un projet co-construit

Ils et elles sont nombreux à avoir participé aux concertations et aux réflexions :

- Les parents d'élèves, enseignants, agents des écoles, animateurs,
- Les responsables de structures petite enfance, enfance, jeunesse, culture, sport, emploi et prévention,
- Mais aussi avec les jeunes de 12 à 25 ans.

Les échanges ont servi à construire les quatre ambitions du Projet éducatif feyzinois. Une synthèse globale des concertations est retranscrite en annexe de ce document, afin de garder une trace et de rendre compte de la richesse des échanges.

La ville de Feyzin remercie également les services de la ville qui ont participé à la réflexion sur la mise en place du Projet éducatif feyzinois et qui participeront à sa mise en œuvre.



CARTE D'IDENTITÉ DU PROJET ÉDUCATIF FEYZINOIS



Les quatre ambitions

1 Soutenir la réussite éducative, l'inclusion des enfants à besoins spécifiques et l'insertion professionnelle

2 Accompagner la parentalité et faire vivre la coéducation

3 Aider les enfants à devenir les citoyens de demain; encourager l'ouverture aux cultures et aux pratiques des sports

4 Mobiliser la communauté éducative pour assurer la continuité et la cohérence des temps des 0-25 ans à Feyzin

LES PUBLICS CONCERNÉS

Le Projet éducatif feyzinois s'adresse à tous les enfants et les jeunes de 0 à 25 ans



LES TEMPS CONCERNÉS

Le Projet éducatif feyzinois considère tous les moments de vie de l'enfant et du jeune. Chaque partenaire est donc mobilisable autour des temps scolaires, périscolaires, extrascolaires et familiaux.



SIGNATAIRES DE LA CONVENTION RELATIVE À LA MISE EN PLACE DU PROJET ÉDUCATIF FEYZINOIS

- L'Éducation nationale
- La Caisse d'allocation familiale du Rhône
- La Mairie de Feyzin

ANNÉES D'APPLICATION

La convention signée porte sur 3 années scolaires consécutives :

2024-2025
2025-2026
2026-2027



ARTICULATION AVEC D'AUTRES DOCUMENTS

Le Projet éducatif feyzinois s'articule avec les autres dispositifs contractuels existants sur le territoire :

- Contrat de ville
- Convention territoriale globale (CTG)
- Contrat local de santé
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)



LES 4 AMBITIONS DU PROJET ÉDUCATIF FEYZINOIS



SOUTENIR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE, L'INCLUSION DES ENFANTS À BESOINS SPÉCIFIQUES ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Renforcer le soutien
scolaire en impliquant
les familles

Poursuivre l'aide
à l'insertion
professionnelle
des jeunes

Favoriser l'inclusion
des enfants à
besoins particuliers

ACCOMPAGNER LA PARENTALITÉ ET FAIRE VIVRE LA COÉDUCATION

Aider les familles
à concilier leur
vie familiale et
professionnelle

Sensibiliser parents,
enfants et jeunes
aux conduites à
risques

Organiser et faire
connaître les
espaces d'activités
parents-enfants

Encourager chaque
structure à intégrer
la place des parents
dans son projet

Travailler à la
création d'un
comité local de la
parentalité



AIDER LES ENFANTS À DEVENIR LES CITOYENS DE DEMAIN; ENCOURAGER L'OUVERTURE AUX CULTURES ET AUX PRATIQUES DES SPORTS

Éduquer à la
citoyenneté dès
le plus jeune âge

Transmettre une
culture de la
participation et de
l'engagement

Favoriser les
pratiques
sportives et
culturelles

Encourager
l'ouverture aux
différentes
cultures

MOBILISER LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE POUR ASSURER LA CONTINUITÉ ET LA COHÉRENCE DES TEMPS DES 0-25 ANS À FEYZIN

Renforcer les liens au sein de
la communauté éducative

Former les
encadrants

Faire vivre le
Projet éducatif
feyzinois



Ambition 1 - Soutenir la réussite éducative, l'inclusion des enfants à besoins spécifiques et l'insertion professionnelle

Nous souhaitons aider tous les enfants à apprendre, en partant de leurs difficultés et en tenant compte de leurs différences, puis à s'insérer plus tard dans la vie professionnelle.

Cet accompagnement passe nécessairement par une alliance entre les équipes des établissements scolaires, du périscolaire et les parents, à travers un lien de confiance et une reconnaissance réciproque.

Renforcer les dispositifs de soutien scolaire, en impliquant les familles	<ul style="list-style-type: none">➤ Relancer l'accompagnement aux leçons dans les écoles, accessible à tous, encadré par des animateurs formés➤ Créer les conditions pour renforcer le sentiment de légitimité des parents à investir l'école
Favoriser l'inclusion des enfants à besoins spécifiques, sur tous les temps d'accueil collectif	<ul style="list-style-type: none">➤ Former les animateurs à l'accueil d'enfants à besoins spécifiques➤ Avoir un ou plusieurs accompagnants d'élèves en situation de handicap sur le temps périscolaire et extrascolaire➤ Développer les espaces identifiés et aménagés dans les écoles et autres espaces d'accueil collectif, pour permettre à des enfants de s'isoler en cas de besoin
Poursuivre l'aide à l'insertion professionnelle des jeunes	<ul style="list-style-type: none">➤ Poursuivre les missions d'accompagnement des jeunes, par le Corner et la Mission locale➤ Soutenir le développement du Service national universel, par la ville➤ Soutenir les élèves qui ont besoin de coup de pouce pour trouver un stage professionnel en 3e et en seconde.

Ambition 2 - Accompagner la parentalité et faire vivre la coéducation

Les parents sont des acteurs éducatifs du territoire à part entière, dotés de compétences.

À chacun de penser leur place et leur rôle, au sein des structures, tout en tenant compte des situations fragiles. Les parents sont des alliés et des partenaires pour les enseignants, les agents des écoles, les structures petite enfance, le centre social, les équipements municipaux... C'est avec eux qu'il nous faut bâtir nos politiques publiques en direction de l'enfance et de la jeunesse.

<p>Aider les familles à concilier leur vie familiale et professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer les places d'accueil en petite enfance et au Centre de loisirs ➤ Maintenir des critères communs d'attribution des places en crèches pour s'assurer d'accompagner les familles pour qui l'accès à un mode de garde est le plus complexe. ➤ Rendre durablement accessible la pause méridienne dans les écoles à toutes les familles qui le demandent, sans restriction.
<p>Organiser et faire connaître les espaces d'activités parents-enfants</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer la lisibilité de l'offre d'activités parents-enfants, auprès des parents ➤ Développer les temps parents-enfants, à travers les événements sportifs, culturels et environnementaux de la ville ➤ Aller vers les familles les plus éloignées de la participation à ces temps parents-enfants, pour qu'elles aussi bénéficient des nombreux apports qu'ils permettent
<p>Travailler à la création d'un comité local de la parentalité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Coordonner les professionnels entre eux, ainsi que les parents, avec des objectifs clairs sur qui fait quoi, et de ce que l'on veut pour nos familles à travers la création d'un comité local de la parentalité
<p>Sensibiliser parents, enfants et jeunes aux conduites à risques</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Proposer des temps d'échanges et sensibilisation sur des thématiques liées à la santé, aux addictions, au harcèlement scolaire, au danger des écrans, aux enfants comme aux parents ➤ Informer les familles, dans l'idéal avec un support, de toute action de sensibilisation faite auprès de leur enfant, pour qu'ils puissent eux aussi être relais ➤ Faire connaître les permanences jeunes et parents du PAEJ (point accueil écoute jeunes)
<p>Encourager chaque structure à travailler la place des parents dans son projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer la confiance et compréhension mutuelle entre famille et éducateurs ➤ Réaffirmer le rôle indispensable des parents, la nécessité de faire avec eux, et la complexité d'être parent auprès des éducateurs ➤ Renforcer le sentiment de légitimité des parents à investir l'école, le collège et tous les espaces éducatifs disponibles pour leurs enfants (médiathèque, associations, école de musique, ...)

Ambition 3 - Aider les enfants à devenir les citoyens de demain ; encourager l'ouverture aux cultures et aux pratiques des sports

Nous souhaitons permettre aux enfants et aux jeunes d'acquérir des valeurs et des pratiques qui nous semblent essentielles : le respect de l'environnement, le respect de soi et des autres, la tolérance, la construction d'un esprit critique, la culture de l'engagement au service des autres ou d'un projet, ainsi que l'ouverture aux sports et aux cultures.

Éduquer à la citoyenneté dès le plus jeune âge	<ul style="list-style-type: none">➤ Développer l'esprit critique et la connaissance pour lutter contre les stéréotypes et les discriminations➤ Encourager les enfants à s'engager autour d'actions de protection de l'environnement, à travers des projets de classe, d'école, et en lien avec les familles➤ Favoriser l'égalité à travers des actions de promotion de l'égalité filles/garçons
Transmettre une culture de la participation et de l'engagement	<ul style="list-style-type: none">➤ Encourager la participation des enfants et des jeunes dans les prises de décisions des structures qu'ils fréquentent➤ Favoriser l'expression, le dialogue, en impliquant tous les enfants et les jeunes➤ Travailler à la mise en œuvre d'un Conseil municipal des enfants
Favoriser les pratiques sportives et culturelles	<ul style="list-style-type: none">➤ Poursuivre et augmenter l'offre de sport en extrascolaire➤ Maintenir les éducateurs sportifs sur les temps périscolaires➤ Maintenir les interventions des intervenants musicaux dans les écoles
Encourager l'ouverture aux différentes cultures	<ul style="list-style-type: none">➤ Optimiser les ressources existantes et faire connaître les actions culturelles de la ville aux acteurs éducatifs, aux enfants, jeunes et à leurs familles.➤ Valoriser les savoir-faire et talents des jeunes et reconnaître la légitimité de toutes les cultures➤ Promouvoir le plaisir de lire

Ambition 4 - Mobiliser la communauté éducative pour assurer la continuité et la cohérence des temps de l'enfant des 0 - 25 ans à Feyzin

Au cours de sa journée ou de sa vie, l'enfant est en lien avec de nombreux acteurs éducatifs. Nous souhaitons décloisonner les métiers et les secteurs, afin que ces acteurs échangent entre eux, construisent ensemble des projets pour répondre aux besoins, s'enrichissent mutuellement. Pour vivre et être incarné sur le territoire, le Projet éducatif feyzinois a besoin de tous les acteurs éducatifs.

Faire vivre le Projet éducatif feyzinois	<ul style="list-style-type: none">➤ Diffuser les axes du projet éducatif feyzinois à tous les acteurs éducatifs de la ville et dans ses différentes instances transversales (Ex. Commissions Ctg)➤ Poursuivre la réunion du Comité des acteurs éducatifs pour suivre la mise en œuvre du projet➤ Thématiser chacune des trois années scolaires pour faciliter la création de dynamique de travail partenarial et mettre en valeur ce qui est fait, auprès des acteurs, enfants, jeunes et familles.
Former les encadrants et permettre le travail collectif	<ul style="list-style-type: none">➤ Former les acteurs éducatifs du territoire, dans l'idéal en intermétiers, sur les nombreux enjeux actuels :<ul style="list-style-type: none">○ L'accueil des enfants à besoins particuliers○ La lutte contre le harcèlement,○ L'encadrement de l'aide aux leçons,○ Le lien entre les familles et les éducateurs...➤ Permettre aux professionnels d'avoir des temps de concertation, et de réflexion, hors présence d'enfants, pour se coordonner, préparer et construire les projets de l'année.➤ Poursuivre le travail de formation continue des animateurs (BAFA/posture éducative...) pour améliorer la prise en charge des enfants et la qualité de l'accueil.
Renforcer les liens au sein de la communauté éducative	<ul style="list-style-type: none">➤ Faciliter les transitions des enfants en encourageant l'échange d'informations (crèche - maternelle/maternelle - élémentaire/élémentaire - collège/Périscolaire - extrascolaire)➤ Renforcer et encourager les échanges inter-métiers au sein des écoles (enseignants ; ATSEM ; DAP ; animateurs ; AESH ; agents de restauration)➤ Encourager la mise en œuvre de projets partenariaux, via les CTG ou des groupes de travail ad hoc (semaine de la parentalité, quinzaine du sport, prise en charge des besoins particuliers...)

LES ACTEURS DU PROJET ÉDUCATIF

- Mairie
- Le Corner
- Centre social Mosaïque
- Éducation Nationale
- Autre partenaire

PETITE ENFANCE

- Relais petite enfance
- Crèche municipale
- Jardin d'enfants municipal
- Crèche associative les Zébulons
- Dispositif place au jeu



ÉCOLES, COLLÈGE

- 6 Écoles primaires publiques
 - avec le périscolaire
- 1 École privée
- 1 Collège
 - avec le Périscollège

PRÉVENTION

- L'éducatrice de prévention de la sauvegarde 69
- le point accueil et écoute jeunes (PAEJ) du Sud-Est lyonnais
- Actions de la Mairie

ENFANCE ET FAMILLE

- Accueil de loisirs 3 - 13 ans
- Activités enfants
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)
- Sorties familles - vacances scolaires
- Dispositif LA Carte (aide financière pour s'inscrire aux associations)

JEUNESSE ET INSERTION PROFESSIONNELLE

- Le Corner (14 - 25 ans) : orientation, insertion professionnelle, petits boulots, création d'un projet ou d'une association, santé, mentorat ...
- La Mission locale (16 - 25 ans) : formation et insertion professionnelle
- Le dispositif Anim'Sports
- Le Centre social Mosaïque - Secteur Jeunes (13 - 17 ans)

ÉQUIPEMENTS ET RESSOURCES

Culturels

- École de musique
- Médiathèque
- Le Rex
- Le Fort
- Centre culturel Léonard de Vinci
- L'Épicerie Moderne

Sportifs

- Centre équestre
- Tennis
- Cosec - Dojo
- Stade Jean Bouin
- Stade Dupuy
- Piscine
- City Stades
- Boulodrome

Nature et loisirs

- Bois du Fort
- Grandes Terres
- Centre de Loisirs Les Trois Cerisiers

ASSOCIATIONS

- Culturelles
- Sportives
- Parents d'élèves
- Jeunesse

Annuaire complet sur www.ville-feyzin.fr/annuaire-des-associations



Gouvernance et mise en œuvre du Projet éducatif feyzinois

La gouvernance a pour objectif de :

1. Favoriser les synergies et le travail collectif
2. Partager :
 - a. L'actualité, les événements et les projets à venir,
 - b. Les ressources disponibles, les bonnes pratiques,
 - c. Les constats, difficultés, les bilans et évaluation des actions et projets.
3. Encourager la prise d'initiatives individuelles ou collectives des acteurs éducatifs du territoire.

● Instances

1. Comité des acteurs éducatifs feyzinois : poursuivre l'instance partenariale

Cette instance a suivi l'élaboration du Projet éducatif feyzinois et elle semble une échelle pertinente pour :

- Suivre la mise en œuvre,
- Proposer des thématiques de travail,
- Faire remonter des difficultés, des problématiques, des initiatives de la communauté éducative.

Composé :

- D'élus de la commune
- De l'agent de la commune en charge de la coordination du PEDT et coopératrice CTG
- Des responsables des pôles Éducation, Sports et Culture
- Des responsables d'unités enfance et petite enfance
- Des directrices d'école, du chef d'établissement du collège et de l'IEN de circonscription
- De représentants des parents d'élèves
- De représentants du Centre social
- De responsables des services communaux (médiathèque, école de musique...)
- De la référente territoriale de la CAF

Il se réunira deux à trois fois par année scolaire.

2. S'appuyer sur les instances déjà existantes : notamment les commissions CTG

La mise en œuvre du projet éducatif feyzinois est un travail quotidien. Chaque structure le met en œuvre au travers de son programme d'activité.

Pour organiser le travail collectif, réfléchir à des projets communs, créer des synergies, nous faisons le choix d'utiliser les cinq **commissions de la Convention territoriale globale de la ville (CTG) pour mettre en œuvre le Projet éducatif feyzinois. Les cinq commissions sont :**

- Petite enfance / enfance / jeunesse / parentalité / Animation de la vie sociale

Alors que tous les acteurs sont souvent sollicités et disposent déjà d'espaces de travail institués, il semble pertinent de limiter les instances de travail. Bien entendu pour que cela fonctionne deux conditions existent :

- Les commissions CTG sont des espaces ouverts auxquels tout acteur éducatif peut être convié.
- Si le besoin se faisait sentir, sur un sujet ou un projet particulier, un ou plusieurs groupes de travail ad hoc pourraient voir le jour puis s'arrêter s'ils devenaient sans objet.

3. Une même personne pour coordonner le projet éducatif feyzinois et la convention territoriale globale

La ville confiera cette mission à un membre du pôle éducation. Cette personne aura pour mission :

- D'animer le Projet éducatif feyzinois (réunir les instances, diffuser l'information...)
- D'organiser le recensement des différentes actions mises en œuvre,
- De rassembler des données permettant d'évaluer le Projet éducatif feyzinois,
- De participer à la mise en œuvre de projets.

Pour cela, la personne sera en relation avec les acteurs éducatifs, les intervenants, les responsables de structures et les élus de la ville.

● Une thématique annuelle pour faciliter le travail collectif

Chaque année, une thématique de travail sera choisie pour l'année scolaire suivante. Cette méthode doit permettre de mettre l'accent sur un aspect du projet éducatif pendant une année. Cette couleur donnée, orientera et nourrira le travail des acteurs éducatifs de la ville, sans arrêter les autres projets. Elle permettra à tous les acteurs de progresser dans le domaine choisi plus spécifiquement.

La thématique sera choisie par le Maire et l'adjoint à l'éducation après consultation des acteurs éducatifs de la ville.

Un événement annuel grand public pour illustrer la thématique

Cet événement aura un double objectif :

- Permettre aux familles de s'approprier la thématique,
- Mettre en avant ce qui a été fait par les nombreux acteurs éducatifs de la ville sur ce sujet.

UNE GOUVERNANCE COMMUNE

PROJET EDUCATIF FEYZINOIS (PEF)

Le Projet éducatif feyzinois définit des axes, en partant des besoins exprimés par les acteurs éducatifs de la ville. Il oriente les actions éducatives pour 3 ans.

*pour une durée de 3 ans (2024-2027)
publics : 0-25 ans*

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)

La CTG est une convention partenariale avec la caisse d'allocations familiales (caf) qui vise à élaborer un projet de territoire cohérent et coordonné entre différents acteurs de la ville.

*pour une durée de 5 ans (2025-2029)
publics : 0-25 ans*

POUR FAIRE VIVRE CES INSTANCES :

UNE COORDINATRICE

UN COMITE DES ACTEURS DU PEF

une thématique annuelle

DES COMMISSIONS CTG :

- petite enfance
- enfance
- jeunesse
- parentalité
- animation de la vie sociale

LE PROJET ÉDUCATIF FEYZINOIS EST UN OUTIL DE MISE EN ŒUVRE DE LA CTG ET INVERSEMENT

LES ACTEURS ÉDUCATIFS CONCERNÉS

le pôle cadre de vie

la crèche municipale
le jardin d'enfants

le Point accueil écoute
jeunes du Sud-Est Lyonnais

le pôle sports

les parents d'élèves

le pôle culture

Le Corner

les enseignants et directions
des écoles et du collège

les agents des écoles

le Centre social
Mosaïque

les animateurs du
périscolaire

la crèche des
zéboulons

l'éducatrice de
prévention

l'école de
musique

le relais petite
enfance

associations
culturelles et
sportives

les animateurs de
l'accueil de loisirs

la médiathèque

La Mission Locale

la Maison de
l'Emploi

la démocratie
locale

Mairie
Le Corner

Centre social Mosaïque
Éducation Nationale
Autre partenaire

Les événements du Projet éducatif feyzinois

La vie éducative feyzinoise est rythmée par de nombreux événements annuels. Ils font pleinement partie du projet éducatif feyzinois en sont l'expression. Les événements identifiés au moment de l'écriture du projet éducatif sont les suivants :

- Forum des associations (septembre)
- Semaine des assistantes maternelles (novembre)
- Semaine de la parentalité
- Fête du 8 décembre
- Fredonnettes (janvier)
- Grande lessive (mars)
- Semaine petite enfance (mars)
- Chasse aux œufs (avril)
- Quinzaine du sport (avril)
- Forums des métiers (avril - mai)
- Grandes terres en fête (juin)
- Concertation culturelle (juin)
- Boum CM2 (juin)
- Fort en balade (juin)
- Fêtes d'école et journée portes ouvertes du collège (mai - juin)
- Fêtes de quartier (mai à septembre)
- Bel été (juillet-août)

L'évaluation du Projet éducatif feyzinois

Il est à la fois essentiel et complexe d'évaluer un projet éducatif. Si nous n'y pensons pas avant même que le projet soit instauré, l'évaluation future ne sera pas réellement effective. Une liste d'une dizaine d'indicateurs permettra d'avoir des données chiffrées qui permettront de mesurer l'évolution ayant eu lieu sur le territoire :

Axe 1 - Soutenir la réussite éducative, l'inclusion des enfants à besoins spécifiques et l'insertion professionnelle

- **Renforcer le soutien scolaire en impliquant les familles :**
 - Nombre d'heures de soutien scolaire organisées sur l'année scolaire par structure (école/périscolaire/collège/Corner/Centre social /...)
 - Nombre d'élèves différents ayant bénéficié d'au moins 36 heures dans l'année de soutien scolaire (1 h par semaine scolaire)
 - Nombre d'élèves ayant bénéficié du dispositif "Second souffle", suite à une exclusion du collège

- **Favoriser l'inclusion des enfants à besoins spécifiques**
 - Nombre d'enfants notifiés MDPH accueillis :
 - Dans chaque école et au collège
 - Au périscolaire de chaque école et au collège
 - Au Centre des loisirs
 - Nombre d'adultes formés à l'accueil des enfants à besoins spécifiques

- **Poursuivre l'aide à l'insertion professionnelle des jeunes**
 - Pourcentage de collégiens ayant trouvé un stage de 3ème
 - Nombre de collégiens et d'élèves de seconde accompagnés par le Corner pour trouver un stage
 - Nombre de jeunes accompagnés par le corner dans leur démarche d'insertion pro
 - Nombre de jeunes accompagnés par la Mission locale
 - Et nombre de jeunes entrés en formation ou dans l'emploi après l'accompagnement

Axe 2 - Accompagner la parentalité et faire vivre la coéducation

- Aider les familles à concilier leur vie familiale et professionnelle
 - Nombre de demandes lors de la commission d'admission en crèche
 - Nombre de familles ayant été refusé
 - Nombre de familles de Feyzin bénéficiant d'une assistante maternelle à Feyzin

- Organiser et faire connaître les espaces d'activités parents-enfants
 - Nombre d'heures d'ateliers parents-enfants proposés par an
 - Par structure et par âge
 - Démarche mise en œuvre pour mieux communiquer
- Encourager chaque structure à travailler la place des parents dans son projet
 - Nombre de projets pédagogiques/de structures formalisant la place des parents dans le projet de la structure.
- Sensibiliser parents, enfants et jeunes aux conduites à risques
 - Nombre d'événements prévention des risques organisés auprès :
 - Des parents
 - Des enfants/jeunes
 - Ressources accessibles sur :
 - Le site de la ville
 - Portail familles
 - La classe.com
 - Pronote
 - Le site du Corner

Axe 3 - Aider les enfants à devenir les citoyens de demain ; encourager l'ouverture aux cultures et aux pratiques des sports

- Éduquer à la citoyenneté dès le plus jeune âge
 - Nombre de "conseils d'enfants/jeunes" existants dans les écoles & accueil périscolaire, Collège, Corner, centre social, Mairie...
- Favoriser les pratiques sportives
 - Nombre d'élèves ayant participé à la piscine sur le temps scolaire
 - Nombre d'enfants/jeunes participant régulièrement à :
 - Anim'sports
 - Sport sur la pause méridienne
 - Nombre d'adhérents aux associations
- Encourager l'ouverture aux différentes cultures
 - Nombre de classes et nombre d'enfants étant allés à la médiathèque sur un temps crèche/scolaire/périscolaire/extrascolaire
 - Nombre d'enfants ayant bénéficié d'activités d'intervenants musicaux sur un temps crèche/scolaire/périscolaire/extrascolaire
 - Nombre d'enfants ayant participé à des clubs découvertes artistiques

Axe 4 : Mobiliser la communauté éducative pour assurer la continuité et la cohérence des temps des 0 - 25 ans à Feyzin

- Former les encadrants
 - Nombre d'heures de formations, reçues par les acteurs éducatifs (animateurs, atsem, agents de restauration, acteurs de la petite enfance, enseignants)

- Renforcer les liens au sein de la communauté éducative
 - Nombre de réunions du comité des acteurs
 - Nombre de projets recensés dans le cadre de la thématique annuelle choisie
 - Nombre de réunions CTG par thématique
 - Nombre de participants à l'événement sur la thématique annuelle

Annexes

1. Une partie en chiffres

Réunions des acteurs éducatifs :

- ❖ 3 Comités des acteurs éducatifs (18 présents au 1er, 21 présents au 2e, 13 au 3e)
- ❖ 1 session de travail avec les membres de la CTG Jeunesse (17 présents)
- ❖ 5 conseils d'école (entre 75 et 85 personnes au total)
- ❖ 1 réunion parents d'élèves inter-écoles en présence des directrices d'école (16 personnes)
- ❖ 1 réunion avec les représentants des animateurs des 5 écoles (12 présents)
- ❖ 1 réunion avec les Agents de restauration (15 présents)
- ❖ 1 réunion avec les Atsem (16 agents présents)
- ❖ Une concertation auprès de 67 jeunes qui fréquentent le Corner (14-25 ans)
- ❖ Échanges avec environ 20 jeunes suivis par l'éducatrice de prévention Alexandrine Lagarde (de 12 à 25 ans)

Des contributions libres reçues :

- ❖ Association Lire et faire lire
- ❖ Agent de développement sur la question de l'Environnement
- ❖ Enseignante UPE2A - EFIV
- ❖ Maison de l'emploi
- ❖ Équipe du Fort (pôle cadre de vie)

2. Les principaux retours des concertations

Axe 1 - Soutenir la réussite éducative, l'inclusion des enfants à besoins spécifiques et l'insertion professionnelle

Ce qui ressort des concertations, en termes de besoins :

➤ **Le soutien scolaire**

Pour les **parents d'élèves** et les **enseignants**, lors des échanges en conseils de classe sur le volet périscolaire et scolaire, le soutien scolaire est l'une des **premières priorités** à mettre en œuvre. Les enseignants constatent un manque de vocabulaire des enfants et des difficultés importantes d'apprentissage au collège. Les **animateurs** relèvent une forte demande des parents qui ont besoin de se faire aider sur ce plan. La simple "surveillance" ne suffit pas, beaucoup d'enfants sont en difficulté et ont besoin d'une aide plus soutenue. Pour les **acteurs éducatifs**, il faut renforcer, différencier, harmoniser les différents dispositifs de soutien des élèves, portés par la ville, l'Éducation nationale et le centre social, en impliquant les parents. Des **jeunes** questionnés évoquent l'importance de l'aide aux devoirs en 6e et en 5e.

➤ **L'engagement des familles**

Exprimé en conseil de classe, sur le volet parentalité, l'engagement des familles est l'une des priorités soulignées par des **acteurs éducatifs**. Ils souhaitent que les parents s'impliquent dans la vie de leur enfant, qu'ils puissent entrer dans l'école, afin par exemple de participer pendant quelques heures à la vie de leur enfant. Le besoin des **enseignants** est que les familles comprennent mieux ce qu'on attend de leur enfant à l'école, afin d'atténuer la défiance des familles, voire le désintérêt, vis-à-vis des institutions et mieux se comprendre entre enseignants et parents. **L'équipe périscolaire** souhaite aussi que l'enfant inscrit à un atelier périscolaire s'engage à le mener jusqu'au bout.

➤ **Des personnes qualifiées pour encadrer les enfants à besoins spécifiques**

Il apparaît un besoin en personnel qualifié (AESH) pour assurer la prise en charge d'enfants porteurs de handicap, dont le nombre croît par école (de 10 à 17 enfants selon les écoles). Ce besoin est fortement exprimé par les **animateurs du périscolaire**, en difficulté lorsqu'ils sont en charge d'un groupe et qu'ils doivent se consacrer à un enfant "difficile", par les agents de restauration, en conseil d'école par les parents sur le volet périscolaire. La question est posée également de comment les enfants à besoins spécifiques sont-ils pris en charge sur les temps extrascolaires ?

➤ **Des espaces spécifiques dans les écoles**

Un besoin d'espaces spécifiques dans les écoles, dédiés à la prise en charge de l'enfant en difficulté, afin qu'il puisse sortir du collectif et s'isoler pour s'apaiser, est exprimé par les **animateurs**.

➤ **Les enfants issus de la communauté du voyage**

Ils sont cités par une enseignante UPE2A, qui pointe le travail spécifique à faire avec les familles afin de leur montrer l'intérêt à scolariser leur enfant, et à ce qu'ils soient assidus. Beaucoup vivent mal leur scolarisation du fait de la défiance de leurs parents vis-à-vis de l'institution. La plupart ne viennent pas en maternelle, ont beaucoup de mal à respecter les règles imposées par l'école quand ils viennent, et décrochent au collège.

➤ **L'insertion professionnelle**

L'importance des missions portées par le Corner et la Mission locale en terme d'aide à l'insertion professionnelle des jeunes est soulignée au cours des concertations, notamment par les **partenaires de la Convention territoriale globale Jeunesse**, mais aussi sous forme de contribution libre par la **Maison de l'emploi** ("*Les chantiers d'insertion destinés aux 16-17 ans sont un moyen de raccrocher ceux qui ne sont ni à l'école, ni au travail, ni en formation.*") ou encore par **l'équipe de la ville du Fort de Feyzin**. Ces chantiers sont proposés sur des temps notamment festifs de la ville (biennale de la danse, Bel Été...) ou pour améliorer des équipements de la ville (fort).

➤ **Le Service civique**

Ce dispositif est nommé par les partenaires (CTG Jeunesse, Maison de l'emploi, enseignante upe2a) au cours des concertations. Ils souhaiteraient qu'il soit à nouveau promu pour inciter les jeunes à s'investir. L'enseignante upe2a suggère ainsi qu'un poste de médiateur auprès des gens du voyage soit créé et porté par un service civique, pour aider aux devoirs à la maison, à la lecture et à la signature des documents transmis par l'école, afin de faire le lien avec l'école.

Axe 2 - Accompagner la parentalité et faire vivre la coéducation

Ce qui ressort des concertations, en termes de besoins :

➤ Concilier la vie professionnelle et la vie familiale des parents

Sur le plan de l'accessibilité des modes de garde, porter une attention aux familles plus "fragiles" (les familles en insertion professionnelle ou monoparentales, qui peuvent aussi "cumuler", avec la garde d'un enfant handicapé)

- Concernant les **crèches** :
Continuer à pouvoir proposer des places aux familles monoparentales et garder des places pour les personnes en insertion professionnelle
- Concernant le **périscolaire** :
 - rendre accessible le périscolaire aux familles monoparentales sans qu'elles aient à justifier de leur situation
 - rendre accessible la cantine à tous les enfants dont les parents travaillent, c'est ce qui ressort en priorité 1, sur le volet parentalité, dans les concertations
 - une **directrice d'école** évoque la situation d'un parent isolé ne pouvant pas travailler, car devant s'occuper de son enfant fortement handicapé, qui ne peut rester que quelques heures par jour à l'école.

Augmenter l'offre de places en crèche (priorité 1 de la **Maison de l'emploi**, sur le volet parentalité) et en **Centre de loisirs** les mercredis et les vacances scolaires avec plus de souplesse dans l'accueil des familles.

➤ Faire connaître les activités et événements, proposés par la ville aux familles

Par une meilleure **communication ciblée**, adaptée

En "allant vers" les familles en difficulté, qui n'iraient pas spontanément participer à des activités. Des directrices d'école suggèrent qu'elles connaissent bien les familles et peuvent être un bon relais pour cibler et inciter des familles.

➤ Proposer davantage de moments et d'espaces parents-enfants

Pouvoir passer du temps ensemble avec son enfant, soit à l'extérieur, en créant plus d'aires de jeux, lors d'événements sportifs ou autour de l'environnement, soit en structures pour découvrir et faire de nouvelles activités culturelles, jouer, etc.

➤ Coordonner l'action

La ville doit se fixer des objectifs clairs : que veut-on pour nos familles, et comment on touche les parents ?

Coordonner les professionnels entre eux : qui fait quoi, en direction des familles ?

Communiquer auprès des familles avec une plaquette, pour pallier le manque de visibilité des actions de parentalité, demande exprimée en Comité des acteurs.

Créer, pour répondre à ces trois points, un **Conseil local de la parentalité**, dispositif suggéré en Comité des acteurs.

➤ **Donner des ressources aux familles, face aux risques**

Donner aux familles, qui peuvent se sentir démunies ou dans le déni, le plus de ressources possibles comme des outils pour identifier ces risques (éducation à la santé, etc.) :

- **Avoir des lieux de rencontre, d'échanges** sur des thématiques (prévention des écrans et des problèmes qu'ils engendrent en termes de troubles du langage et de l'attention, gestion du sommeil, alimentation...) qui soient conviviaux, pas jugeant, informels (*demande exprimée en conseil d'école*)
- **Avoir des campagnes de prévention**
 - **des écrans** accessibles aussi bien aux parents qu'aux ados, sur deux temps distincts par exemple
 - **contre le harcèlement scolaire**
- > **L'inquiétude autour des risques liés aux écrans est très présente au niveau des écoles**, exprimée par parents et enseignants
- **"Coacher" les parents dans leur parentalité** : comment développer les habiletés de chacun ? Aider le parent à le devenir.
- Au niveau des **ados**, d'autres besoins sont exprimés :
 - faire de la prévention sur les **drogues** (*MDE : "c'est de pire en pire, il y a plus de consommation, on voit plus de jeunes qui ne vont pas bien ces derniers mois. Il y aurait besoin d'apporter une aide aux parents, démunis face à cela."*) et aux addictions en général (réseaux sociaux, numériques).
 - faire de la prévention en santé mentale (isolement, troubles alimentaires)
 - faire de la prévention sur les conduites à risque (rodéo, jeux en ligne...)
- > les partenaires se sont questionnés sur les **outils pour aider les familles et les jeunes, à prévenir ces risques**. Selon eux, il faudrait :
 - Des lieux de rencontre et d'échange (*voir plus haut*)
 - Des permanences santé et psychologiques, écoute jeunes, sur ces sujets
 - Penser aux familles monoparentales
 - Faire du lien avec le Corner et le collège quand des jeunes font subir un désordre à l'ordre public (sur le modèle du second souffle quand il y a exclusion du collège) : donner une suite

Axe 3 - Aider les enfants à devenir les citoyens de demain ; encourager l'ouverture aux cultures et aux pratiques des sports

Ce qui ressort des concertations, en termes de besoins :

➤ **Engagement des enfants et des jeunes**

Créer du lien social et des rencontres (*demande de la CTG jeunesse*),

Continuer à faire participer les jeunes aux événements, via la buvette ou la construction d'une programmation d'un événement ville, d'une structure ville (*demande de la CTG jeunesse*)

Encourager l'engagement des enfants autour de l'éducation à l'environnement à travers (*demande du référent au Développement durable*) :

- Des projets de classe (éco-délégués), d'école (boîte à dons) ou encore en lien avec les parents et grands-parents
- Le développement de l'éveil au goût et à la nature dès le plus jeune âge (0-3 ans)
- Créer un Conseil municipal des enfants ?

➤ **Ouverture aux pratiques des sports**

Augmenter l'offre proposée par Anim'sports, qui est appréciée et plébiscitée par le public, en faisant débiter le dispositif dès septembre, les lundis et mercredis, et idéalement les deux semaines des vacances scolaires, au lieu d'une seule.

Élargir la quinzaine du sport des vacances de printemps, à d'autres vacances. Cela contribue à prévenir les tensions en occupant les jeunes, et à garder le lien avec les jeunes décrocheurs. Avoir davantage de propositions pour les 11-13 ans (*demandes de la CTG jeunesse*).

Sur le temps scolaire, bénéficier d'un ETAPS ou d'un éducateur sportif qui serait commun aux 6 écoles (*inscrit en priorité 2 et 3 en conseils de 2 écoles*).

Maintenir les éducateurs sportifs le midi en **périscolaire**, ce dispositif est très plébiscité en conseils de classe par les parents et par les enseignants.

En termes **d'infrastructures**, avoir plus **d'équipements sportifs** sur la commune, notamment un second gymnase.

Cette demande revient très souvent :

- Dans 3 conseils d'école par les enseignants,
- Par 9 jeunes de 14-25 ans suivis par le Corner - ils aimeraient également un city stade dans leur quartier, un skatepark dans la ville, un terrain de basket
- Par des jeunes de 12-25 ans, suivis par l'éducatrice de prévention.

- *Ceux-ci souhaiteraient également dans leur ville :*
 - *Une barre de traction sur le parking du Fort,*
 - *Que le parcours santé du bois du fort soit réinvesti,*
 - *Que le city stade aux Razes soit refait,*
 - *Qu'un terrain de cross soit aménagé, afin que les jeunes puissent en faire légalement.*

➤ **Ouverture aux cultures**

Il n'y a pas de besoins exprimés à plusieurs reprises, dans différentes instances. Certains besoins sont exprimés toutefois :

- Besoin d'une meilleure visibilité sur les actions culturelles à destination de la petite enfance (*comité des acteurs*), et des manifestations culturelles auprès des publics
- Valoriser les savoir-faire et talents des habitants et reconnaître la légitimité de toutes les cultures (*CTG jeunesse*)
- Faire découvrir le plaisir de lire (association Lire et faire lire), utiliser la médiathèque comme lieu ressources
- Avoir plus d'événements culturels autour de la musique notamment (*exprimé par les jeunes interrogés par le corner*)
- Mieux utiliser l'existant, comme le Musée numérique de microfiches
- Favoriser la découverte des équipements culturels de la ville par les scolaires
- Améliorer le lien entre les associations culturelles et les jeunes en général

Axe 4 - Mobiliser la communauté éducative pour assurer la continuité et la cohérence des temps des 0-25 ans à Feyzin

➤ **Faire vivre le Projet éducatif feyzinois**

Imaginer une gouvernance

➤ **Former les encadrants**

Avoir du personnel formé :

- Pour accueillir les enfants à besoins éducatifs spécifiques
- Des animateurs formés pour adopter la bonne posture éducative (*indiqué en priorité 1 et 2, dans deux conseils d'école différents*)
- Des animateurs formés à l'aide aux leçons
- Des journées pédagogiques en crèche

Recruter du personnel

- Des animateurs,
- Des Aesh sur le temps périscolaire
- Du personnel de remplacement pour les agents de restauration, les Atsem, en cas d'absence

Avoir du temps de préparation pour préparer les activités périscolaires

➤ **Renforcer le lien dans la communauté éducative**

Faire du lien entre les différents acteurs éducatifs qui interviennent tout au long de la vie de l'enfant (le lien entre la crèche et le jardin d'enfants/le lien entre la PMI et les Atsem)

Renforcer les échanges, à travers des réunions régulières, entre enseignants, direction et Atsem

Permettre des temps de partage entre les animateurs des différentes écoles, pour échanger sur leurs pratiques et monter un projet inter-écoles

Renforcer le lien dans la communauté éducative afin qu'elle échange sur les enfants que chacun retrouve sur les différents temps (scolaires, périscolaires, extrascolaires), sans stigmatiser, mais pour proposer aux enfants à besoins particuliers, un accompagnement adapté : entre les écoles et le collège, mais aussi entre les structures de la ville (*demande du Comité des acteurs*)

Renforcer le travail autour de la parentalité, en intégrant les acteurs jeunesse au travail initié par les acteurs de la petite enfance et de l'enfance

Faire du lien entre les acteurs petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité

Travailler à un espace, objectif et cadre commun pour faire communauté (*retour des responsables de pôle*)

Créer un groupe de réflexion constitué de tous les acteurs travaillant auprès des familles des gens du voyage (PMI, santé scolaire, Maison de la métropole, ville, éducation nationale)

Le Projet éducatif feyzinois a pu voir le jour grâce à l'implication des différents acteurs éducatifs de la ville. Ils ont été consultés tout au long de la construction du Projet, ils ont pu donner leur avis et faire remonter les besoins de terrain. La ville de Feyzin remercie toutes celles et ceux qui se sont impliqués dans le processus et toutes celles et ceux qui s'engageront, pour faire vivre le Projet éducatif feyzinois, auprès des 0 - 25 ans.

Le Projet éducatif feyzinois est collectif, il n'existera et ne vivra qu'à travers la mobilisation de tous les acteurs du territoire, les projets qu'ils porteront, les collaborations qu'ils mettront en place, les liens qu'ils tisseront.

Pour plus d'informations ou pour participer : projet.educatif.feyzinois@ville-feyzin.fr